



L'Équitable^{MD} est fière de compter parmi les compagnies mutuelles d'assurance vie les plus importantes au Canada. Nous sommes la propriété de nos titulaires de contrat avec participation et non d'actionnaires. Cela nous permet de nous concentrer sur les stratégies de gestion qui favorisent une croissance à long terme prudente, la continuité et la stabilité.

Nous veillons à respecter nos engagements envers nos clients, c'est-à-dire leur offrir une valeur sûre et satisfaire leurs besoins en matière de protection d'assurance et d'accumulation de patrimoine, maintenant et pour les années à venir. Voilà pourquoi, depuis 1920, les Canadiens se sont tournés vers l'Équitable pour protéger ce qui compte le plus à leurs yeux.

L'Équitable est une compagnie stable et solide et sait maintenir son cap. Nous détenons des revenus et des capitaux suffisants pour atteindre nos objectifs de croissance futurs et notre croissance évolue constamment. Notre croissance au chapitre des ventes a été influencée par notre capacité à mettre en œuvre notre plan stratégique, en accordant la priorité à nos produits, à notre service et à notre exécution. Notre succès financier est le fruit de notre engagement continu visant une croissance rentable et de notre capacité d'évoluer dans un cadre de réglementation et un contexte économique évolutifs.

Notre structure de mutuelle est un élément clé de notre proposition de valeur, de concert avec notre portefeuille de produits diversifié et notre service de premier ordre. Nous sommes une entreprise progressive, concurrentielle et fermement engagée à servir les intérêts de nos titulaires de contrat en leur offrant des stratégies à long terme qui favorisent la stabilité, la croissance et la rentabilité.

Vous avez des questions?

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre représentante ou représentant de l'Équitable.

L'Équitable a déployé tous les efforts pour s'assurer de l'exactitude du contenu du présent document. Cependant, le contrat d'assurance prévaut dans tous les cas.

RÉSERVÉ AUX CONSEILLERS.



L'assurance vie entière avec participation : Équimax^{MD}

Sommaire du régime

L'assurance vie entière avec participation Équimax* offre une protection d'assurance vie permanente et la possibilité d'accumuler une valeur au titre du contrat. Il existe deux types de régime pour atteindre les objectifs à court ou à long terme des clients :

- Le Bâtisseur de patrimoine Équimax offre une valeur à long terme plus élevée. C'est le régime idéal pour la planification successorale et couvrir l'impôt et les frais au décès.
- L'Accumulateur de capital Équimax offre des valeurs plus élevées pendant les 20 premières années. C'est le régime idéal pour accumuler du capital auquel il est possible d'accéder, soit pour les besoins d'une entreprise ou pour un revenu complémentaire au revenu de retraite.

Marché cible

- Les clients misant sur la planification successorale et un moyen efficace d'assurer un transfert de leurs biens avec efficience fiscale à leurs héritiers.
- Les clients souhaitant faire le don de leur assurance vie à un organisme de bienfaisance.
- Les clients qui souhaitent offrir une couverture d'assurance permanente pour adultes à un enfant ou un petit-enfant à des taux pour enfants, en plus d'avoir accès à une valeur de rachat qu'ils peuvent utiliser pour aider à couvrir les frais d'éducation ou autres dépenses
- Les clients qui veulent se constituer un patrimoine et se bâtir un capital à même le contrat, demeurant accessible en cas de besoin.
- Les clients qui cherchent à protéger leur entreprise tout en ayant une valeur de rachat plus élevée au début du contrat dans leur bilan.

Options de paiement de la prime

- paiements à vie (offerte avec les régimes Bâtisseur de patrimoine Équimax et Accumulateur de capital Équimax)
- 20 paiements (offerte avec les régimes Bâtisseur de patrimoine Équimax et Accumulateur de capital Équimax)
- 10 paiements (offerte uniquement avec le régime Bâtisseur de patrimoine Équimax)

Mode d'affectation des participations*

- 1. au comptant
- 2. réduction de la prime
- 3. dépôt portant intérêt
- 4. bonifications d'assurance libérée (BAL)
- 5. protection accrue (garantie à vie)

Dépôts supplémentaires

L'option de dépôt Excelérateur (ODE) est offerte avec les modes d'affectation des participations des bonifications d'assurance libérée et de protection accrue et peut contribuer à augmenter plus rapidement la part de bonifications d'assurance libérée de la couverture permanente. Offerte avec l'option de prime paiements à vie ou 20 paiements dans le cas des surprimes de 300 % ou moins. Pourrait être offerte avec les régimes d'assurance vie sur une tête pour adultes 10 paiements assortis d'un avenant d'assurance vie temporaire admissible. Des frais relatifs aux primes de 8 % sont imputés à tous les paiements au titre de l'ODE afin de couvrir toute indemnisation, l'impôt sur les primes et les dépenses administratives. L'Équitable n'acceptera pas un paiement au titre de l'ODE qui entraînera la perte du statut d'exonération d'impôt du contrat.

^{*} Les participations ne sont pas garanties et sont versées à la discrétion exclusive du conseil d'administration. Les participations peuvent être assujetties à l'impôt. Les participations varieront en fonction des revenus de placement du compte des contrats avec participation, également des résultats techniques de mortalité, des frais, de déchéance, des réclamations, des impôts et d'autres résultats techniques du bloc de contrats avec participation.

L'assurance vie er	L'assurance vie entière avec participation : Équimax	
Offre	 assurance vie sur une tête assurance vie conjointe dernier décès (deux têtes) 	onjointe premier décès (deux têtes)
Âge à l'établissement	 paiements à vie ou 10 paiements : enfants de 0 à 17 ans adultes de 18 à 85 ans 	20 paiements:enfants de 0 à 17 ansadultes de 18 à 80 ans
Expiration	couverture à vie	
Somme assurée minimale	 assurance vie sur une tête: 10 000 \$ (couverture de la assurance vie conjointe: 25 000 \$ (couverture totale) 	
Somme assurée maximale	20 000 000 \$ (couverture totale, y compris les avenants d'assurance vie temporaire)	
Prime minimale	prime annuelle : 150 \$; prime mensuelle : 15 \$	
Frais d'administration ou de contrat	aucuns frais de contrat supplémentaires ne s'appliquent	
Avenants facultatifs	 garantie supplémentaire en cas de décès accidentel avenant de protection pour enfants avenant d'exonération de primes en cas de décès ou d'invalidité du proposant (régimes pour enfants seulement) avenant de l'option d'assurabilité garantie flexible (régimes pour enfants seulement) 	 disposition d'exonération des primes en cas d'invalidité assurance maladies graves ÉquiVivre^{MD} assurance vie temporaire (sur la tête de la personne assurée en vertu d'un régime d'assurance vie sur une tête seulement)
BONTÉ ^{MC}	 avance de compassion (non contractuelle) avance instantanée (non contractuelle) prestation de consultation pour personnes en deuil 	 prestation du vivant ajouter le rapport sur le programme BONTÉ à l'illustration pour mettre évidence ces prestations à valeur ajoutée
Caractéristiques incluses	 assurance libérée réduite option de souscrire des contrats individuels (offerte uniquement avec les régimes d'assurance vie conjointe) prestation de survie (régimes d'assurance vie conjointe premier décès) 	
Outils en ligne	 Pour accéder aux outils en ligne faciles à utiliser à partir de la barre de navigation, ouvrir une session sur le site RéseauÉquitable^{MC} Dialogue direct^{MC} est une brochure électronique pour accéder rapidement aux avantages du régime Bâtisseur de patrimoine Équimax. Le système d'illustration des ventes est un outil destiné aux illustrations en ligne pour le produit Équimax qui fonctionne à partir de tout appareil électronique par l'entremise de votre navigateur Web. Le système de proposition en ligne Proposition<i>directe^{MD}</i> – à utiliser lors de rencontres en personne ou à distance à l'aide de leur propre appareil électronique. Proposition<i>directe</i> permet aux clients de signer la proposition en utilisant leur propre appareil électronique. Cet outil est accessible en ouvrant une session sur le site RéseauÉquitable^{MC} et en cliquant sur l'icône Proposition<i>directe</i> sur la barre de navigation. 	

^{*} Les participations ne sont pas garanties et sont versées à la discrétion exclusive du conseil d'administration. Les participations peuvent être assujetties à l'impôt. Les participations varieront en fonction des revenus de placement réels du compte des contrats avec participation, également des résultats techniques de mortalité, des frais, de déchéance, des réclamations, des impôts et d'autres résultats techniques du bloc de contrats avec participation.



Assurance vie temporaire	
Sommaire du régime	Les régimes d'assurance vie temporaire de l'Équitable fournissent une protection d'assurance vie abordable. Elle propose une variété de types de régime afin de satisfaire les besoins uniques des clients ainsi que leurs obligations financières : • l'assurance vie temporaire de 10 ans et l'assurance vie temporaire de 20 ans renouvelables annuellement et transformables (TRAT) – primes uniformes garanties pendant la durée initiale et primes garanties renouvelables annuellement jusqu'à l'âge de 85 ans • l'assurance vie temporaire 30/65 (transformable) – primes uniformes garanties payables sur une période de 30 ans ou jusqu'à l'âge de 65 ans, selon la dernière éventualité.
Marché cible	 les particuliers ou les familles à la recherche d'une protection hypothécaire ou de crédit, ou encore un remplacement de revenu les propriétaires d'entreprise à la recherche d'une protection contre les créanciers, d'une protection d'une personne clé ou d'une option de financement pour une convention de rachat les particuliers ou les familles à la recherche d'une solution de rechange abordable par rapport à une couverture d'assurance vie permanente plus coûteuse
Option d'échange	Option d'échange de l'assurance TRT 10 à l'assurance TRT 20 sans preuve d'assurabilité après le premier anniversaire, mais avant le 5° anniversaire contractuel et l'anniversaire contractuel le plus rapproché du 65° anniversaire de naissance de la personne assurée, selon la première éventualité.
Transformation	 TRT 10 ou 20 : transformable jusqu'à l'âge de 71 ans (la personne la plus âgée dans le cas des régimes d'assurance vie conjointe) assurance vie T 30/65 : transformable jusqu'à l'âge de 60 ans deux contrats d'assurance vie temporaire sur une tête en un contrat d'assurance vie permanente sur deux têtes
Offre	 assurance vie sur une tête plusieurs couvertures d'assurance sur une tête – non offerte avec les contrats détenus par une entreprise assurance vie sur plusieurs têtes (jusqu'à cinq têtes) – non offerte avec les contrats détenus par une entreprise assurance vie conjointe premier décès (deux têtes) – offerte uniquement avec l'assurance vie TRT 10 et 20 avenants supplémentaires offerts avec les régimes pour adultes : assurance vie TRT 10 et 20 avec les régimes d'assurance vie universelle et d'assurance maladies graves ÉquiVivre assurance vie TRT 10 et 20 et assurance temporaire 30/65 avec les régimes d'assurance vie entière Équimax
Âge à l'établissement	 TRT 10: de 18 à 75 ans (prend fin à l'âge de 85 ans) TRT 20: de 18 à 65 ans (prend fin à l'âge de 85 ans) T 30/65: de 18 à 55 ans (prend fin au terme d'une période de 30 ans ou jusqu'à l'âge de 65 ans, selon la dernière éventualité

Assurance vie temporaire Tranches Montant minimal de la prestation de décès: 50 000 \$ de taux • tranche 1: de 50 000 \$ à 99 999 \$ tranche 2: de 100 000 \$ à 249 999 \$ tranche 3: de 250 000 \$ à 499 999 \$ • tranche 4: de 500 000 \$ à 999 999 \$ tranche 5 : de 1 000 000 \$ à 2 499 999 \$ tranche 6: 2500000 \$ et plus Frais 50 \$ par année ou 4,34 \$ par mois d'administration ou de contrat Catégories La tarification privilégiée de l'assurance temporaire est offerte pour les sommes assurées à partir de 2 000 000 \$ pour les personnes âgées de 18 à 50 ans et de 500 000 \$ pour les 51 à 60 ans. La tarification privilégiée n'est pas de tarification offerte dans le cas des personnes âgées de 61 ans et plus. • catégorie 1 – privilégiée plus pour personnes non fumeuses catégorie 2 – privilégiée pour personnes non fumeuses catégorie 3 - personnes non fumeuses (standard et pouvant faire l'objet d'une surprime) catégorie 4 – privilégiée pour personnes fumeuses catégorie 5 - personnes fumeuses (standard et pouvant faire l'objet d'une surprime) • L'état de santé de la personne assurée ainsi que les antécédents médicaux familiaux seront pris en compte pour évaluer l'admissibilité aux taux privilégiés. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le guide Catégories de tarification privilégiée de l'assurance temporaire (nº 1345FR). Frais 50 \$ par année ou 4,50 \$ par mois d'administration ou de contrat **Avenants** • garantie supplémentaire en cas de décès accidentel facultatifs avenant de protection pour enfants disposition d'exonération des primes en cas d'invalidité assurance maladies graves ÉquiVivre option d'assurabilité garantie BONTÉ avance de compassion – une garantie non contractuelle qui peut être retirée ou modifiée à tout moment par l'Équitable prestation de consultation pour personnes en deuil Caractéristiques • substitution d'une personne assurée (contrats sur plusieurs têtes seulement) incluses disposition d'options spéciales (assurance vie conjointe premier décès) • prestation de survie • option de fractionnement du contrat Système de • l'outil à utiliser lors de rencontres en personne ou à distance proposition • le système Proposition directe vous guide uniquement vers les sections requises de la proposition d'assurance en ligne Proposition directe permet aux clients de signer la proposition en utilisant leur propre appareil électronique Propositiondirecte • cet outil est accessible en ouvrant une session sur le site RéseauÉquitable^{MC} et en cliquant sur l'icône Proposition directe sur la barre de navigation



Assurance vie universelle : Générations de l'Équitable ^{MC}	
Sommaire du régime	L'assurance vie universelle Générations de l'Équitable allie une protection d'assurance vie abordable avec des épargnes concurrentielles, des possibilités de placement et des caractéristiques offertes en option afin de combler différents besoins.
Marché cible	 les familles à la recherche d'une protection immédiate dans l'intention d'établir un patrimoine les personnes préretraitées à la quête d'un véhicule avec croissance avec avantages fiscaux afin d'épargner pour bénéficier d'un complément de revenu à la retraite ou en cas de retraite anticipée les personnes retraitées désirant protéger et conserver le patrimoine établi les propriétaires d'entreprise visant une protection d'assurance pour leurs partenaires d'affaires (protection d'une personne clé)
Option de coût de l'assurance	• TRA
Options de prestation de décès	 l'option Protecteur de valeur du compte (somme assurée + valeur du fonds) l'option Protecteur de stabilité (somme assurée uniforme)
Bonis	• boni sur placements garanti de 0,75 % de la valeur du compte, à compter de la première année
Offre	 assurance vie sur une tête assurance vie conjointe premier décès (deux têtes) assurance vie conjointe dernier décès (deux têtes)

Assurance vie universelle : Générations de l'Équitable			
Âge à l'établissement	enfants : de 0 à 15 ans adultes : c	de 16 à 80 ans	
Somme assurée minimale			
Tranches de taux		0 \$ à 249 999 \$ 500 000 \$ et plus 0 \$ à 499 999 \$	
Frais d'administration ou de contrat	enfants: 0 \$ par mois adultes: 0 \$ par mois		
Taxe sur la prime	varie selon la province et le territoire		
Frais de rachat	applicables pendant neuf ans		
Options de placement	 compte à intérêt quotidien comptes de dépôt garanti (1 an, 5 ans, 10 ans) options de dépôt à intérêt variable : trois options sur indice trois options sur indice ESG quatorze options de fonds gérés huit options de portefeuille six options axées sur une date cible * Nous nous réservons le droit de modifier ou de supprimer les conditions liées aux comptes de dépôt garanti à tout moment. 		
Avenants facultatifs	 garantie supplémentaire en cas de déc avenant de protection pour enfants assurance maladies graves ÉquiVivre option d'assurabilité garantie flexible uniquement avec les régimes pour enfance 	assurée en vertu d'un régime d'assurance vie sur une tête seulement) e e (offerte	
BONTÉ	 avance de compassion (non contractu avance instantanée (non contractuelle 		
Caractéristiques incluses	 disposition d'options spéciales (assura conjointe premier décès) 	rance vie • disposition d'options spéciales (assurance vie conjointe dernier décès)	
Système de proposition en ligne Proposition <i>directe</i>	 l'outil à utiliser lors de rencontres en personne ou à distance le système Proposition<i>directe</i> vous guide uniquement vers les sections requises de la proposition d'assurance Proposition<i>directe</i> permet aux clients de signer la proposition en utilisant leur propre appareil électronique cet outil est accessible en ouvrant une session sur le site RéseauÉquitable^{MC} et en cliquant sur l'icône Proposition<i>directe</i> sur la barre de navigation 		



Assurance vie universelle : Équation Génération ^{MD} IV	
Sommaire du régime	L'assurance vie universelle Équation Génération IV allie une protection d'assurance vie abordable avec des épargnes concurrentielles, des possibilités de placement et des caractéristiques offertes en option afin de combler différents besoins. Deux types de régime sont offerts : • Équation Génération IV avec boni • Équation Génération IV à frais abordables
Marché cible	 les familles à la recherche d'une protection immédiate dans l'intention d'établir un patrimoine les personnes préretraitées à la quête d'un véhicule avec croissance avec avantages fiscaux afin d'épargner pour bénéficier d'un complément de revenu à la retraite ou en cas de retraite anticipée les personnes retraitées désirant protéger et conserver le patrimoine établi les propriétaires d'entreprise visant une protection d'assurance pour leurs partenaires d'affaires (protection d'une personne clé)
Options de coût de l'assurance	• TRA • uniforme
Options de prestation de décès	 l'option Protecteur de valeur du compte (somme assurée + valeur du fonds) l'option Protecteur de stabilité (somme assurée uniforme)
Bonis	 boni sur placements garanti de 0,75 % de la valeur du compte, à compter de la deuxième année contractuelle pour le produit Équation Génération IV avec boni boni sur rendement allant jusqu'à 0,50 % de la valeur du compte disponible avec tous les régimes Équation Génération IV
Offre	 assurance vie sur une tête assurance vie conjointe premier décès (deux têtes) assurance vie conjointe dernier décès (deux têtes)

Assurance vie universelle : Équation Génération IV		
Âge à l'établissement	TRA enfants : de 0 à 15 ans adultes (assurance vie conjointe) : 16 à 80 ans uniforme : adultes (assurance vie conjointe) : 16 à 80 ans	
Somme assurée minimale	enfants : 25 000 \$ adultes (assurance vie conjointe) : 50 000 \$	
Tranches de taux	de 25 000 \$ à 49 999 \$ (enfants seulement) de 100 000 \$ à 249 999 \$ 500 000 \$ et plus de 50 000 \$ à 99 999 \$ de 250 000 \$ à 499 999 \$	
Frais d'administration ou de contrat	enfants: 8 \$ par mois adultes: 10 \$ par mois	
Taxe sur la prime	varie selon la province et le territoire	
Frais de rachat	applicables pendant neuf ans	
Options de placement	 compte à intérêt quotidien comptes de dépôt garanti (1 an, 5 ans, 10 ans) options de dépôt à intérêt variable cinq options de dépôt à intérêt variable lié à un indice sept options de dépôt à intérêt variable lié à un fonds spéculatif cinq options de dépôt à intérêt variable lié à un portefeuille (suit le portefeuille Quotentiel Franklin) *Nous nous réservons le droit de modifier ou de supprimer les conditions liées aux des comptes de dépôt garanti à tout moment. 	
Avenants facultatifs	 garantie supplémentaire en cas de décès accidentel avenant de protection pour enfants assurance maladies graves ÉquiVivre option d'assurabilité garantie flexible (offerte uniquement avec les régimes pour enfants) assurance vie temporaire (sur la tête de la personne assurée en vertu d'un régime d'assurance vie sur une tête seulement) exonération des frais mensuels 	
Caractéristiques incluses	 prestation de consultation pour personnes en deuil avance de compassion* disposition d'options spéciales (assurance vie conjointe premier décès) L'avance de compassion est une garantie non contractuelle qui peut être retirée ou modifiée à tout moment par l'Équitable^{MD}. 	
Système de proposition en ligne Proposition <i>directe</i>	 l'outil à utiliser lors de rencontres en personne ou à distance le système Proposition directe vous guide uniquement vers les sections requises de la proposition d'assurance Proposition directe permet aux clients de signer la proposition en utilisant leur propre appareil électronique cet outil est accessible en ouvrant une session sur le site RéseauÉquitable^{MC} et en cliquant sur l'icône Proposition directe sur la barre de navigation 	

Assurance maladies graves : ÉquiVivre pour adultes Si un régime ÉquiVivre est en vigueur et que la cliente ou le client reçoit le diagnostic d'une affection ou d'une Sommaire du régime maladie grave couverte et qu'il satisfait aux exigences relativement à cette affection, il recevra un versement forfaitaire. Le client peut utiliser la somme reçue comme bon lui semble afin qu'il puisse vivre avec une affection altérant la qualité de vie plus aisément. Marché les particuliers cherchant à réduire l'incidence d'une maladie grave sur leur planification financière cible • les propriétaires d'entreprise visant la planification de la poursuite de leurs activités en cas de maladie grave Contrats pour • lésion cérébrale acquise perte d'autonomie adultes • chirurgie de l'aorte perte de membres 26 affections anémie aplastique • perte de l'usage de la parole graves couvertes méningite bactérienne • défaillance d'un organe vital avec inscription sur une liste d'attente en vue d'une greffe • tumeur cérébrale bénigne greffe d'un organe vital cécité maladie du motoneurone cancer sclérose en plaques coma • infection à VIH contractée au travail pontage coronarien paralysie surdité • maladie de Parkinson ou syndromes • démence, y compris la maladie d'Alzheimer parkinsoniens atypiques crise cardiaque (infarctus du myocarde) brûlures graves • remplacement ou réparation d'une valvule accident vasculaire cérébral cardiaque • insuffisance rénale **Huit affections** La garantie de dépistage précoce prévoit le paiement du moins élevé des montants suivants : soit 15 % de couvertes la somme assurée ÉquiVivre ou 50 000 \$ suivant le diagnostic et la satisfaction à toutes les exigences de l'une en vertu de des huit affections suivantes ne mettant pas la vie en danger. La prestation peut être versée une fois pour la garantie chaque affection. de dépistage • angioplastie coronarienne • tumeurs neuroendocrines (carcinoïdes) de grade 1 précoce cancer canalaire du sein • cancer de la thyroïde papillaire ou cancer de la thyroïde folliculaire au stade T1 cancer précoce de la prostate leucémie lymphoïde chronique (LLC) au stade 0 • tumeurs stromales gastro-intestinales au stade 1 selon la classification de Rai selon la classification de l'AJCC mélanome malin superficiel Types de • assurance renouvelable de 10 ans jusqu'à l'âge de • couverture 20 paiements jusqu'à l'âge de 75 ans régime et 75 ans (de 18 à 65 ans) (de 18 à 54 ans) âge à • uniforme jusqu'à 75 ans (de 18 à 64 ans) • couverture 20 paiements à vie (de 18 à 65 ans) l'établissement • uniforme jusqu'à l'âge de 100 ans couverture à vie (de 18 à 65 ans)

Offre

- assurance vie sur une tête
- offerte sous forme d'avenant avec les contrats d'assurance vie universelle Équation Génération IV, les contrats d'assurance vie entière avec participation Équimax et les contrats d'assurance vie temporaire

NOTA: les régimes ÉquiVivre 20 paiements ne sont pas offerts avec les contrats d'assurance vie temporaire.

Assurance maladies graves : ÉquiVivre pour adultes

Droit de modification

Il offre la possibilité à la cliente ou au client de passer d'un type de régime à un autre sans devoir fournir de preuve d'assurabilité.

- l'assurance T10 peut être modifiée pour tout type de régime à paiement uniforme, y compris un régime 20 paiements
- l'assurance T75 peut être modifiée pour tout régime 20 paiements
- l'assurance T100 peut être modifiée pour une couverture 20 paiements à vie

L'âge auquel la modification peut être effectuée dépend du nouveau type de régime souhaité par le client. Il est possible d'effectuer la modification à l'anniversaire contractuel le plus rapproché du 60° anniversaire de naissance de la personne assurée pour passer à un régime :

• uniforme jusqu'à l'âge de 75 ans • uniforme jusqu'à l'âge de 100 ans • couverture 20 paiements à vie

Il est possible d'effectuer la modification à l'anniversaire contractuel le plus rapproché du 54^e anniversaire de naissance de la personne assurée pour passer à un régime :

couverture 20 paiements jusqu'à l'âge de 75 ans

Expiration	à 75 ans ou à vie, selon le type de régime	
Somme assurée	minimale: 10 000 \$ maximale: 2 000 000 \$	
Tranches de taux	de 10 000 \$ à 49 999 \$ de 100 000 \$ à 249 999 \$ de 50 000 \$ à 99 999 \$ 250 000 \$ et plus	
Frais d'administration ou de contrat	50 \$ par année ou 4,50 \$ par mois	
Avenants facultatifs	 exonération des primes (en cas d'invalidité de la personne assurée) exonération des primes (en cas d'invalidité du titulaire ou du payeur) remboursement des primes à l'expiration (assurance renouvelable de 10 ans jusqu'à l'âge de 75 ans) avenant de remboursement des primes au décès avenant de remboursement des primes au rachat ou à l'expiration (uniforme jusqu'à l'âge de 75 ans et couverture 20 paiements jusqu'à l'âge de 75 ans)* avenant de remboursement des primes au rachat (uniforme jusqu'à l'âge de 100 ans et couverture 	
	20 paiements à vie)* • avenants d'assurance vie temporaire	

Caractéristiques incluses

- droit de modification au titre des régimes : renouvelable de 10 ans, uniforme jusqu'à l'âge de 75 ans et uniforme jusqu'à l'âge de 100 ans
- primes garanties

Système de proposition en ligne Proposition*directe*

- l'outil à utiliser lors de rencontres en personne ou à distance
- le système Proposition directe vous guide uniquement vers les sections requises de la proposition d'assurance
- Proposition directe permet aux clients de signer la proposition en utilisant leur propre appareil électronique
- cet outil est accessible en ouvrant une session sur le site RéseauÉquitable^{MC} et en cliquant sur l'icône Proposition*directe* sur la barre de navigation

^{*} Au rachat du contrat au 15° anniversaire contractuel, 75 % des primes remboursables sont payables. Ce pourcentage augmente de 5 % chaque année pour atteindre 100 % à compter du 20° anniversaire contractuel. Certaines restrictions s'appliquent. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter votre contrat.

Assurance maladies graves : ÉquiVivre pour enfants

Sommaire du régime

Si un régime ÉquiVivre est en vigueur et que l'enfant assurée ou assuré reçoit le diagnostic d'une affection ou d'une maladie grave couverte et qu'il satisfait aux exigences relativement à cette affection, la cliente ou le client recevra un versement forfaitaire. Les parents peuvent utiliser les sommes reçues de la prestation pour aider à couvrir les dépenses afin de leur permettre de s'absenter du travail pour prendre soin d'un enfant malade, d'accéder à un traitement de rechange ou de s'assurer que les coûts associés à une maladie grave n'a pas d'incidence négative sur la sécurité financière de la famille.

Marché cible

• les parents qui souhaitent être aux côtés de leur enfant pendant son traitement et son rétablissement tout en protégeant la sécurité financière de la famille

Affections couvertes

L'assurance ÉquiVivre prévoit une couverture pour les 5 maladies d'enfance suivantes jusqu'à l'âge de 25 ans :

- paralysie cérébrale
- cardiopathie congénitale
- fibrose kystique

- dystrophie musculaire
- diabète sucré de type 1

Elle prévoit également une couverture des affections chez les adultes suivantes :

- lésion cérébrale acquise
- chirurgie de l'aorte
- anémie aplastique
- méningite bactérienne
- tumeur cérébrale bénigne
- cécité
- cancer
- coma
- pontage coronarien
- surdité
- démence, y compris la maladie d'Alzheimer
- crise cardiaque (infarctus du myocarde)
- remplacement ou réparation d'une valvule cardiaque
- insuffisance rénale

- perte d'autonomie
- perte de membres
- perte de l'usage de la parole
- défaillance d'un organe vital avec inscription sur une liste d'attente en vue d'une greffe
- greffe d'un organe vital
- maladie du motoneurone
- sclérose en plaques
- infection à VIH contractée au travail
- paralysie
- maladie de Parkinson ou syndromes parkinsoniens atypiques
- brûlures graves
- accident vasculaire cérébral

Huit affections couvertes en vertu de la garantie de dépistage précoce

La garantie de dépistage précoce prévoit le paiement du moins élevé des montants suivants : soit 15% de la somme assurée ÉquiVivre ou $50\,000$ \$ suivant le diagnostic et la satisfaction à toutes les exigences de l'une des huit affections suivantes ne mettant pas la vie en danger. La prestation peut être versée une fois pour chaque affection.

- angioplastie coronarienne
- cancer canalaire du sein
- cancer précoce de la prostate
- tumeurs stromales gastro-intestinales au stade 1 selon la classification de l'AJCC
- tumeurs neuroendocrines de grade 1
- cancer de la thyroïde papillaire ou cancer de la thyroïde folliculaire au stade T1
- leucémie lymphoïde chronique (LLC) au stade 0 selon la classification de Rai
- mélanome malin superficiel

Types de régime et âge à l'établissement

L'âge à l'établissement du contrat pour tous les régimes est de 30 jours à 17 ans.

- renouvelable de 10 ans jusqu'à l'âge de 75 ans
- uniforme jusqu'à l'âge de 75 ans
- uniforme jusqu'à l'âge de 100 ans (couverture à vie)

- couverture 20 paiements jusqu'à l'âge de 75 ans
- couverture 20 paiements à vie

Assurance maladies graves : contrats pour enfants ÉquiVivre Offre • assurance vie sur une tête • offerte sous forme d'avenant avec les régimes d'assurance vie universelle Équation Génération IV et les régimes d'assurance vie entière avec participation Équimax lorsque l'enfant est la personne assurée Droit de Il offre la possibilité à la cliente ou au client de passer d'un type de régime à un autre sans devoir fournir de preuve d'assurabilité. modification • l'assurance T10 peut être modifiée pour tout type de régime à paiement uniforme, y compris un régime 20 paiements • l'assurance T75 peut être modifiée pour tout régime 20 paiements • l'assurance T100 peut être modifiée pour une couverture 20 paiements à vie L'âge auquel la modification peut être effectuée dépend du nouveau type de régime souhaité par le client. Il est possible d'effectuer la modification à l'anniversaire contractuel le plus rapproché du 60° anniversaire de naissance de la personne assurée pour passer à un régime : • uniforme jusqu'à l'âge de 75 ans • uniforme jusqu'à l'âge de 100 ans • couverture 20 paiements à vie Il est possible d'effectuer la modification à l'anniversaire contractuel le plus rapproché du 54e anniversaire de naissance de la personne assurée pour passer à un régime : • couverture 20 paiements jusqu'à l'âge de 75 ans Expiration à 75 ans ou à vie, selon le type de régime Somme assurée minimale: 10 000 \$ maximale: 500 000 \$ Tranches de taux de 10 000 \$ à 49 999 \$ de 100 000 \$ à 250 000 \$ et plus de 50 000 \$ à 99 999 \$ **Frais** 50 \$ par année ou 4,50 \$ par mois d'administration ou de contrat • exonération des primes (en cas de décès ou d'invalidité du titulaire ou du payeur) **Avenants** facultatifs • remboursement des primes à l'expiration (assurance renouvelable de 10 ans jusqu'à l'âge de 75 ans) • avenant de remboursement des primes au décès • avenant de remboursement des primes au rachat ou à l'expiration (uniforme jusqu'à l'âge de 75 ans et couverture 20 paiements jusqu'à l'âge de 75 ans)* avenant de remboursement des primes au rachat (uniforme jusqu'à l'âge de 100 ans et couverture 20 paiements à vie)* * Au rachat du contrat au 15º anniversaire contractuel, 75 % des primes remboursables sont payables. Ce pourcentage augmente de 5 % chaque année pour atteindre 100 % à compter du 20° anniversaire contractuel. Certaines restrictions s'appliquent. Caractéristiques droit de modification au titre des régimes: renouvelable de 10 ans, uniforme jusqu'à l'âge de 75 ans et incluses uniforme jusqu'à l'âge de 100 ans • primes garanties pendant la période initiale Système de • l'outil à utiliser lors de rencontres en personne ou à distance proposition en le système Propositiondirecte vous guide uniquement vers les sections requises de la proposition d'assurance ligne Propositiondirecte • Proposition directe permet aux clients de signer la proposition en utilisant leur propre appareil électronique • cet outil est accessible en ouvrant une session sur le site RéseauÉquitable^{MC} et en cliquant sur l'icône Proposition directe sur la barre de navigation

À propos de l'Équitable

Chez l'Équitable, nous croyons en la force de travailler ensemble. Cela oriente notre façon de collaborer les uns avec les autres, la façon dont nous aidons nos clients et nos partenaires, et la façon dont nous soutenons les communautés où nous vivons et travaillons.

Ensemble, nous et nos partenaires de partout au Canada offrons des solutions en matière d'assurance individuelle, d'assurance collective et d'épargne-retraite. Ainsi, nous aidons nos clients à se protéger aujourd'hui tout en préparant demain.

Nous croyons que le monde est meilleur lorsque nous travaillons ensemble à bâtir une vie Équitable pour tous.